

# COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire  
en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe

Pour la reconstruction de la IV<sup>e</sup> Internationale

0,50 F

SAMEDI 11 DECEMBRE 1976

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE - PARAÎT MERCREDI ET SAMEDI - PRIX: 0,50 F

## EDITORIAL

### PLUIES DILUVIENNES SUR

### LA MARTINIQUE

Un mort, des centaines de maisons envahies par l'eau, les communes de Rivière-Salée, Trois Îlets coupées du monde extérieur, Rivière-Pilote et Saint-Esprit sous les eaux, tel est le bilan des pluies diluviennes qui sont tombées sur la Martinique le mardi 7 décembre.

Là encore, on a pu constater le mépris des services administratifs pour la population. Aucun bulletin météorologique n'a annoncé clairement la période de mauvais temps qui allait venir et le danger que cela pouvait entraîner. Il aura fallu l'inondation totale du centre de Fort-de-France, pour que l'on daigne nous expliquer qu'une telle situation pouvait être périlleuse pour les riverains. Ainsi, un des journalistes de FR3 eut le culot de demander à la directrice de l'école maternelle de la Dillon, si elle ne regrettait pas d'avoir eu peur en faisant évacuer l'école pour risques d'inondation, cela alors que le gros de la pluie n'était pas tombé. Ce ne fut que dans l'après-midi que l'on commença à voir réellement l'étendue du désastre. Maintenant on peut commencer à faire le bilan et il est lourd.

Tout d'abord en ce qui concerne les travaux publics: nombre de ponts ont été emportés, nombre d'éboulements ont eu lieu, en particulier sur la route neuve de Rivière Salée, sur la route de Rivière Pilote, à Ste Luce. Partout les routes ont été crevassées, le bitume s'en est allé par plaques, etc.... Cela prouve le sérieux des entreprises qui ont effectué le travail, un travail qui ne peut résister à une forte pluie. Ne pouvait-on pas prévoir que l'infiltration des eaux risquait de miner la falaise adjacente à la RN5 ?

En ce qui concerne les biens des particuliers, il est certain que là aussi les dégâts ont été très lourds. Des bananeraies et des champs de cannes ont été ravagés, notamment dans le sud où les précipitations ont été les plus fortes.

A Fort-de-France, mais aussi à Rivière-Pilote de nombreux magasins ont été envahis par les eaux, et il est à craindre que les marchandises n'aient été abîmées.

(suite p 2)

## GUADELOUPE

### LE PRÉFET DIT NON AUX REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS

### IL FAUT REPRENDRE L'ACTION

Suite à la grève du 21 octobre, le préfet de la Guadeloupe a accordé une entrevue à l'inter-syndicale comprenant la CGTG et ses syndicats affiliés, la FEN, le SPECOG et la FTG. Les principaux points abordés portaient sur les problèmes de l'emploi, la situation des travailleurs face à la hausse des prix, l'application des lois sociales en Guadeloupe, et l'indemnisation des sinistrés de la Soufrière et enfin l'amélioration des conditions d'enseignement.

Sur l'ensemble de ces points le préfet n'a donné aucune réponse satisfaisante. Concernant l'emploi, il s'est contenté de répondre par les mêmes généralités auxquelles tous les ministres des D.O.M. nous ont habitué: la départementalisation économique est en cours; la réforme foncière bien entamée et que par conséquent de nombreux emplois allaient être créés. En attendant les milliers de chômeurs que compte la Guadeloupe ne voient toujours rien venir. Pour ce qui est de l'ap-

plication des lois sociales, la réponse du préfet a été des plus vagues, reprenant presque mot pour mot les propos de Stirn sur la question. Là aussi, les travailleurs attendraient encore longtemps les indemnités de chômage et la parité globale pour les allocations familiales si cela dépendait du préfet. Enfin concernant l'enseignement, le préfet a présenté la construction des noyaux de CES comme la dernière réalisation du gouvernement. Cela n'est en rien étonnant car les 6 CES construits coûtent le prix d'un CES en dur. Mais pour les élèves et les enseignants ces noyaux de CES sont loin de faire le compte. Somme toute cette entrevue avec le préfet n'a rien changé à la situation qui existait avant le 21 octobre.

Il appartient donc aux syndicats et aux travailleurs dans leur grande majorité de donner un nouvel élan à la lutte pour la satisfaction de leurs revendications.

## " PAS D'ELECTIONS ANTICIPÉES "

### DECLARE GISCARD

Valéry Giscard d'Estaing a déclaré récemment qu'il n'y aurait pas d'élections législatives anticipées.

Mais pourquoi au juste, le président de la république française, garant de la constitution, constitution qui prévoit des élections législatives tous les sept ans, rappelle-t-il périodiquement qu'il n'envisage pas de modifier cette date?

C'est-il que les grenouillages au sein de la majorité, lui font réétudier l'opportunité d'avancer la date des élections périodiquement ?

Cette récente déclaration montre que les révolutionnaires avaient raison de dénoncer l'utilisation du suffrage universel par la droite.

Car si Giscard n'a pas décidé d'anticiper les élections, il en a néanmoins discuté, en fonction des résultats des élections législatives partielles. Et on ne peut écarter le fait qu'en fonction d'autres éléments, cette question soit

rediscutée, et qu'en définitive, il décide des élections anticipées. En particulier, le remodelage de l'actuelle majorité et l'activité du jeune président du R.P.R., Chirac, peuvent-être un de ces éléments nouveaux.

Il apparaît que la date des prochaines législatives sera décidée en fonction des intérêts de la droite. La bourgeoisie manipule sans scrupule le suffrage universel et ne s'embarrasse pas de légalité quand il le faut.

Les travailleurs auront à s'en souvenir.

Directeur de publication : M.E.ZOZOR  
Commission Paritaire : N° 51728  
Correspondant du Journal : G. BEAUJOUR  
B. P. 214 P.A.P.  
B. P. 386 F.D.F.  
Ronéo du Journal : Pointe-à-Pitre  
8ème supplément au mensuel 68

## EDITORIAL

(suite)

Mais il est certain que les capitalistes du commerce et de l'agriculture ne souffriront guère. Leurs biens sont assurés contre les dommages de ce genre.

Par contre, une fois de plus, ce sont les pauvres qui trinqueront: le petit agriculteur qui verra une année de travail partie à l'eau, ou l'habitant de Rivière-Pilote qui n'aura pas eu le temps de sauver ses effets devant la montée rapide de l'eau.

Certes, il n'était pas dans les pouvoirs du gouvernement colonialiste français d'arrêter la pluie, mais il était de son devoir d'avertir les gens du danger. Il ne l'a pas fait, par imprévoyance et par mépris vis-à-vis de la population. L'état doit à présent assumer ses responsabilités et dédommager les habitants

## MARTINIQUE

### Grève illimitée des enseignants

Les syndicats SNES, SNETP-CGT, SNETAA SGEN, doivent rentrer en grève le jeudi 9 décembre pour obtenir du recteur le réemploi des maîtres auxiliaires. La grève est en principe illimitée et a été bien suivie au Lamentin et à Trinité par exemple.

C'est donc un premier pas de fait pour obtenir la garantie de l'emploi pour les auxiliaires martiniquais.

## "Parisien Libéré"

### LES TRAVAILLEURS ONT RAISON!

Vingt mois après le début de la grève des travailleurs du "Parisien Libéré", le conflit n'a toujours pas trouvé de solution. Du côté patronal, on peut dire que tout a été mis en œuvre pour briser la résistance des travailleurs. Amaury, le propriétaire du journal a successivement utilisé toutes les ressources de l'arsenal répressif des patrons. Emploi de briseurs de grève pour créer de toutes pièces une autre équipe assurant la parution du journal, ouverture d'une autre imprimerie destinée à remplacer celle qu'occupaient les grévistes, intervention de la police et de chiens policiers contre les travailleurs en grève.

Car pour la bourgeoisie, l'enjeu était d'importance. A travers les travailleurs du "Parisien Libéré", ce que visent les possédants c'est le syndicat CGT du Livre qui possède le monopole de l'embauche des travailleurs et ouvriers de cette profession. Et c'est pour essayer de réduire radicalement l'influence CGT dans ce secteur que les Amaury et consorts veulent jeter à la rue des dizaines de travailleurs.

Contre ce mauvais coup patronal, la grande majorité des travailleurs de la presse est solidaire. Ils ont raison!

## FRANCE

### LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE DU CHÔMAGE DES JEUNES

Dans un rapport publié par le ministère du travail et de la main-d'œuvre il est dit que 60% des jeunes Français actuellement à la recherche d'un premier emploi sont sans aucune qualification professionnelle. C'est là un chiffre qui en dit long sur la manière dont la formation est assurée en France. Que plus d'un jeune sur deux quitte l'école sans qualification, cela condamne irrémédiablement le système éducatif français qui s'avère à la fois inadapté et dépassé. Mais si le gouvernement n'hésite pas à publier ces statistiques, c'est essentiellement à des fins de faire porter la responsabilité du chômage sur les jeunes eux-mêmes. En clair, s'il y a autant de chômeurs parmi les jeunes, c'est parce que ces derniers sont sans formation, et le tour est ainsi joué. Les victimes du chômage deviennent les accusés. Dans le même temps une vaste propagande est organisée autour de la valorisation du travail ma-

nuel, travail qui dans le cadre de l'entreprise capitaliste ne nécessite pas forcément une très grande qualification. En clair le gouvernement ne semble nullement gêné par l'absence de qualification des jeunes. Il s'en accommoderait même très bien si, ceux-ci dans leur majorité acceptaient d'exercer un emploi manuel, c'est à dire un travail sous payé et pénible.

Mais le véritable problème réside dans l'incapacité du gouvernement et de la société actuelle à offrir un emploi à ses membres, ceux qui exercent un emploi manuel autant que ceux qui exercent un travail intellectuel.

Une société qui n'est pas en mesure de remplir cette mission est une société qui doit être changée. Tel est le cas de la société capitaliste qui, en France se débat dans une nouvelle crise économique dont la principale conséquence est le chômage accru.

## CINÉMA

### "Le Corps de mon ennemi"

Un homme vient de purger injustement 7 années de prison, victime d'une machination des puissances d'argent alliées à la pègre, dans une grande ville française. Témoin gênant d'un sombre trafic de drogue, on a cherché à lui faire endosser un double crime.

Lié pendant une époque de sa vie à la fille du potentat du textile, il a évolué dans le milieu de ses futurs détracteurs, juge, maire, député, puissants capitalistes. Il fut vite rejeté de ce monde qui n'est pas vraiment le sien.

Le film a le mérite de bien décrire les vices, l'hypocrisie, la puissance de ce monde des riches, plutôt crapuleux, où toutes les relations humaines sont soumises aux lois du profit, y compris le mariage.

Pourtant, on quitte la salle sur un sentiment d'ambiguïté. En effet, l'auteur Henry Verneuil, par l'intermédiaire de son héros ne condamne pas entièrement ce monde de la pègre et des riches mais plus ses déformations extrêmes, les plus visibles, celles qui pourraient offusquer les bourgeois eux-mêmes. Comme souvent dans les films d'Henry Ver-

neuil, le héros lui-même est ambigu. Il se plaint malgré tout dans ce monde, et pire, il s'y plaint de façon blasée avec un certain dégoût: une fausse honte? Cynisme?

Verneuil nous montre son personnage gérant une boîte de nuit, organisant spectacles pornographiques et prostitution, tout à fait à l'aise. Il ne s'est pas révolté contre cela mais contre le trafic de drogue qui se faisait à son insu.

Pourtant la sympathie du spectateur va tout naturellement à cet homme: d'abord parce qu'il est la victime, ensuite parce qu'il est incarné par Jean Paul Belmondo dont la décontraction et les réparties font rire surtout quand elles détonent au milieu du monde guindé des riches (elles plaisent aussi au snobisme bourgeois). Sa sortie de prison, son désenchantement, ses souvenirs, sa colère touchent le spectateur.

Bref, on peut aller voir ce film dont les dialogues signés Michel Audiart et la musique de Lai, permettent de se détendre pendant deux heures.

## MARTINIQUE

### Gratiant contre les travailleurs

G. Gratiant, membre du Comité Central du Parti Communiste martiniquais et maire du Lamentin, vient d'autoriser la fermeture définitive du Clair Logis (maison de réadaptation de la jeunesse délinquante dont il est président du conseil

d'administration) et donc le licenciement des éducateurs. Rappelons que ce centre avait été fermé provisoirement au début de l'année, après la grève déclenchée par les éducateurs qui exigeaient le départ de Madame Pilotin, directrice aux méthodes dictatoriales.

Gratiant a préféré soutenir Pilotin face aux travailleurs et a donc fermé l'institution.

Une quarantaine d'éducateurs se retrouvent donc maintenant au chômage!